


Informations de base	
<b>2025/0287(NLE)</b> NLE - Procédures non législatives	En attente du vote du Parlement
Accord de partenariat UE–Îles Cook dans le domaine de la pêche durable (2025-2032): protocole de mise en oeuvre  <b>Subject</b>  3.15.15.06 Accords de pêche avec les pays du Pacifique  <b>Zone géographique</b>  Cook, Îles	

Acteurs principaux				
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>		<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>PECH</b> Pêche		AGIRREGOITIA MARTÍNEZ Oihane (Renew)	24/10/2025
			Rapporteur(e) fictif/fictive DO NASCIMENTO CABRAL Paulo (EPP) SARGIACOMO Eric (S&D) MILAZZO Giuseppe (ECR) CAMARA Mélissa (Greens /EFA)	
	<b>Commission pour avis</b>		<b>Rapporteur(e) pour avis</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>DEVE</b> Développement		GOERENS Charles (Renew)	04/02/2026
	<b>Commission pour l'évaluation budgétaire</b>		<b>Rapporteur(e) pour l'évaluation budgétaire</b>	<b>Date de nomination</b>
<b>BUDG</b> Budgets		CHASTEL Olivier (Renew)	13/11/2025	
Conseil de l'Union européenne				
Commission européenne	<b>DG de la Commission</b>		<b>Commissaire</b>	
	Affaires maritimes et pêche		KADIS Costas	

## Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
23/09/2025	Document préparatoire	COM(2025)0511 	Résumé
11/12/2025	Publication de la proposition législative	13158/2025	
27/01/2026	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/04/2026	Vote en commission		
16/04/2026	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A10-0092/2026	

## Prévisions

20/05/2026	Vote en plénière prévu
------------	------------------------

## Informations techniques

Référence de la procédure	2025/0287(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 58 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 218-p6a Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 043-p2
État de la procédure	En attente du vote du Parlement
Dossier de la commission	PECH/10/03993

## Portail de documentation



### Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Avis de la commission	<span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">BUDG</span>	PE781.450	05/02/2026	
Projet de rapport de la commission		PE779.323	23/02/2026	
Avis de la commission	<span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">DEVE</span>	PE781.337	17/03/2026	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A10-0092/2026	16/04/2026	

### Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	13158/2025	11/12/2025	

## Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document préparatoire	COM(2025)0511 	23/09/2025	Résumé
Document annexé à la procédure	COM(2025)0512 	23/09/2025	

## Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

## Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

### Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
AGIRREGOITIA MARTÍNEZ Oihane	Rapporteur(e)	PECH	06/11/2025	DG MARE Comisión Europea

## Accord de partenariat UE–Îles Cook dans le domaine de la pêche durable (2025-2032): protocole de mise en oeuvre

2025/0287(NLE) - 23/09/2025 - Document préparatoire

**OBJECTIF** : conclure, au nom de l'Union, le protocole de mise en œuvre de l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable entre l'Union européenne et le gouvernement des Îles Cook (2025-2032).

**ACTE PROPOSÉ** : Décision du Conseil.

**RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN** : le Conseil ne peut adopter l'acte que si le Parlement européen a approuvé celui-ci.

**CONTEXTE** : l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) entre l'Union européenne et les Îles Cook a été signé le 14 octobre 2016 et est entré en vigueur le 10 mai 2017 pour une durée de huit ans à compter de la date de début de son application provisoire. L'APPD est renouvelable par tacite reconduction par période de huit ans, de sorte qu'il est encore en vigueur.

La Commission a mené des négociations avec les Îles Cook en ce qui concerne un nouveau protocole de mise en œuvre de l'APPD. À l'issue de ces négociations, un protocole a été paraphé par les négociateurs le 20 juin 2025. Le nouveau protocole couvre une période de sept ans à compter de sa date d'application provisoire.

**CONTENU** : la présente proposition vise à obtenir l'autorisation du Conseil en vue de la conclusion du nouveau protocole de mise en œuvre de l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable entre l'Union européenne et le gouvernement des Îles Cook (2025-2032).

Le protocole a pour objectifs de permettre aux navires de l'Union d'exercer leurs activités de pêche dans la zone de pêche des Îles Cook et de permettre à l'Union et aux Îles Cook de collaborer étroitement afin de continuer à favoriser le développement d'une politique de pêche durable et une exploitation responsable des ressources halieutiques dans la zone de pêche des Îles Cook. Cette coopération contribue également à l'instauration de conditions de travail décentes dans le secteur de la pêche.

### Possibilités de pêche

Le nouveau protocole octroie des possibilités de pêche aux navires de l'Union dans les zones de pêche situées dans les eaux des Îles Cook, dans le respect des avis scientifiques et des recommandations et des organisations régionales de gestion des pêches concernées (WCPFC, ORGPPS, APSOI).

Le protocole prévoit des possibilités de pêche pour:

- 4 thoniers senneurs;
- 40 jours de pêche par an dans la zone de pêche des Îles Cook.

***Incidence budgétaire***

La contrepartie financière annuelle s'élève à **460.000 EUR**, sur la base:

- d'un montant annuel pour l'accès aux ressources halieutiques tel que prévu dans le protocole, fixé à 165.000 EUR pour la durée du protocole;
- d'un appui au développement de la politique sectorielle de la pêche des Îles Cook, d'un montant de 295.000 EUR par an. Cet appui répond aux objectifs du plan stratégique pour la pêche des Îles Cook.